CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71428** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2006

Raison sociale : SARRE-SIMON

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/04/2015

Capital : 140 000

ROUTE DE TRAVOISY
ZA LES BORELETS
21200 COMBERTAULT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUNE 488625336

Siret : 488 625 336 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4028737

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 642105/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 642105/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 80 26 60 10 **Fax :**

Portable : 06 19 29 54 32

Responsabilité légale :
SIMON CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : http://www.sarresimon.com

E-mail : construction@sarresimon.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 774 624 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	16	17/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 08:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.